



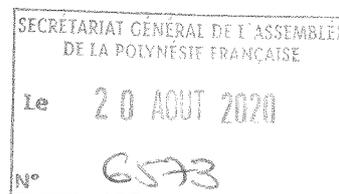
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° / MEJ

*La Ministre*

Papeete, le



à

**Monsieur Richard TUHEIAVA**  
*Représentant à l'Assemblée de la Polynésie française*

**Objet** : Situation des établissements scolaires de la Polynésie française face au COVID-19

**Réf.** : Votre question orale au Gouvernement

Monsieur le Représentant,

L'enseignement public accueille plus de 51 000 élèves dans plus de 250 structures scolaires sur l'ensemble de la Polynésie française. Votre question me demande pourquoi nous n'avons pas fermé les écoles et les établissements scolaires à la rentrée. Une telle décision aurait eu comme conséquence de mettre ces 51 000 élèves, tous ces jeunes hors des écoles, hors des collèges, hors des lycées, dans les rues, dans les quartiers mais sous la surveillance de qui ? Des parents qui pour beaucoup doivent aller travailler ?

Cette décision de fermeture générale nous l'avons prise, en avril dernier parce qu'elle était nécessaire, parce que le confinement était général, parce que nous savions que c'était la seule solution pour endiguer la pandémie.

Aujourd'hui, les conditions sanitaires ne sont pas les mêmes, le masque est obligatoire pour tous les personnels et pour les élèves à partir de la 6ème et les mesures d'hygiène ont été renforcées dans tous les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés.

Décider de reporter la rentrée scolaire partout et pour tout le monde aurait été une catastrophe pédagogique, éducative et sociale.

En revanche, maintenir les écoles et les établissements scolaires ouverts quand la situation sanitaire le permet n'empêche pas des fermetures partielles ou totales ponctuelles, limitées dans le temps et sur des zones identifiées par le ministère de la santé et le ministère de l'éducation quand la situation sanitaire l'exige !

*C'est exactement ce que prévoit le processus que nous avons mis en œuvre, et c'est exactement ce qui se passe en ce moment : Avoir une réponse graduée pour chaque « école, pour chaque établissement, en fonction de leur situation sanitaire.*

Après consultation des représentants des personnels et des parents la semaine précédant la rentrée, nous avons élaboré en coordination avec le ministre de la santé différents scénarios dans les écoles, collèges et lycées en fonction de l'évolution de la COVID.

Les Tavana, la commission de l'éducation et de la jeunesse de l'assemblée de Polynésie française, les inspecteurs pédagogiques, les chefs d'établissements, les directeurs d'école, les parents d'élèves ont été informés de ces dispositions.

Ainsi, les établissements sont en situation verte, orange ou rouge.

Aujourd'hui, plus de 95% des structures scolaires sont en situation verte et les élèves suivent leur scolarité.

Nous avons procédé en coordination avec le ministère de la santé et de la prévention à des fermetures par précaution de 4 écoles et de plusieurs classes dans le 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>nd</sup> degrés. Ça correspond à 1250 élèves de l'enseignement public qui pour cette semaine ne peuvent pas regagner leur lieu de scolarisation par précaution sanitaire. C'est déjà trop mais c'est aussi la possibilité pour près des 50 000 autres d'être scolarisés. Notez que les deux écoles fermées lors de la semaine de rentrée ont rouvert au bout d'une semaine ce lundi.

Les familles l'ont compris en envoyant leurs enfants à l'école. 82.3% des élèves attendus sont présents dans les écoles et les établissements scolaires (80% dans les îles du vent, 88.4% hors des îles du vent). C'est certes moins élevé que pour une rentrée ordinaire mais il n'y a pas d'absentéisme massif, il y a même un retour de plus de 2800 élèves entre lundi et mercredi dans les établissements scolaires. Notez pour information que 93% des personnels sont présents.

***Les élèves ne peuvent pas continuer à être déscolarisés, certains depuis le mois de mars 2020. Les conséquences éducatives, sociales et même psychologiques hypothéqueraient l'avenir de notre jeunesse. Avoir une position globale pour toute la Polynésie irait aujourd'hui à l'encontre de la réalité sanitaire partagée avec le ministère de la santé. Une telle décision reviendrait à exclure de la scolarité des élèves qui sont à ce jour en sécurité sanitaire dans leurs établissements.***

Tels sont les éléments de réponse que je puis vous apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de mes salutations distinguées.

Christelle LEHARTEL